



Commission Statut de l'Arbitrage et Mutations Arbitres

PROCES-VERBAL

Réunion du 29/04/2022

Président : M. FOURRIER Olivier

Présents : MM. BEN AYED Mustapha – CORDEIRO David

Excusés : M. Le Président (CDA) - M. LAVIGNE Jacques (Président) - ROPARTZ Marie France - TCHEMELE Mark

Assiste : M. VINCENTI Marc

INFORMATIONS

Préambule :

Le texte d'application est celui qui figure dans les Règlements Généraux de la Fédération Française de Football, à l'exception de certaines dispositions (nombre d'arbitres du club notamment) qui relèvent de décisions des Assemblées Générales de la Ligue de Paris Ile de France et de ses Districts et du Comité de Direction de la LPIFF.

Les décisions de la Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage sont susceptibles d'appel auprès du Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et délai prévues à l'article 31 des RSG du District.

RAPPELS & INFORMATIONS

Amendes financières applicables pour la saison en cours :

- a) Première saison d'infraction - par arbitre manquant :
 - *Club District D1 : 120 euros
 - *Autres Clubs : 30 euros
- b) Deuxième saison d'infraction : amendes doublées.
- c) Troisième saison d'infraction : amendes triplées.
- d) Quatrième saison d'infraction et suivantes : amendes quadruplées.

Rappel nombre d'Arbitres nécessaires par Division :

Seniors D1 : 4 arbitres

Seniors D2 : 2 arbitres

Seniors D3 et D4: 1 arbitre

CDM D1 : 1 arbitre

Anciens, Jeunes : 1 arbitre

Futsal D1 : 2 arbitres dont 1 spécifique Futsal

Futsal D2 : 1 arbitre

Quota matchs par arbitre : 15 pour le Foot à 11 et 7 pour le Futsal (Décision CD Ligue 26/06/2021)

Les sanctions applicables si non régularisation seront :

1ère ANNEE D'INFRACTION

Les clubs auront pour la saison 2022 / 2023, le nombre de joueurs titulaires d'une licence frappée du cachet «mutation» diminué, pour les associations disputant une compétition football libre de DEUX (2) UNITES (1 pour le Futsal) et d'une amende financière.

2ème ANNEE D'INFRACTION

Les clubs auront pour la saison 2022 / 2023, le nombre de joueurs titulaires d'une licence frappée du cachet «mutation» diminué, pour les associations disputant une compétition football libre de QUATRE (4) UNITES (2 pour le futsal) et d'une amende financière.

3ème ANNEE D'INFRACTION

Les clubs auront pour la saison 2022 / 2023, le nombre de joueurs titulaires d'une licence frappée du cachet «mutation» diminué, pour les associations disputant une compétition football libre et futsal de la totalité des mutés auquel il a droit et d'une amende financière sauf pour la dernière division où seul la sanction financière s'applique (Art 47.4 statut arbitrage FFF).

De plus, ces clubs ne pourront accéder à la division supérieure à l'issue de la saison 2021 / 2022 **sauf pour la dernière division où seule la sanction financière s'applique (Art 47.4 statut arbitrage FFF).**

4ème ANNEE D'INFRACTION et plus

Les clubs auront pour la saison 2022 / 2023, le nombre de joueurs titulaires d'une licence frappée du cachet «mutation» diminué, pour les associations disputant une compétition football libre et futsal de la totalité des mutés auquel il a droit et d'une amende financière sauf pour la dernière division où seule la sanction financière s'applique (Art 47.4 statut arbitrage FFF).

De plus, ces clubs ne pourront accéder à la division supérieure à l'issue de la saison 2021 / 2022 **sauf pour la dernière division où seule la sanction financière s'applique (Art 47.4 statut arbitrage FFF).**

Rappel : les arbitres ayant renouvelé après le 31/08/2021 ne couvre pas leur club pour la saison en cours.

SITUATIONS DES CLUBS AU 31/03/2022

Liste des Clubs en infraction avec le statut de l'arbitrage pour la saison 2021 /2022 :

1ère ANNEE D'INFRACTION

SENIORS D1 (4 arbitres)

CAMILIENNE SPORTS 12E (511261) manque 2 arbitres – amende 240€

COURONNES OFC (548744) manque 1 arbitre – amende 120€

ESPERANCE PARIS 19 (500828) manque 3 arbitres – amende 360€

SOLITAIRES PARIS EST (550005) manque 4 arbitres – amende 480€

SENIORS D2 (2 arbitres)

CHAMPIONNET SPORTS (511117) manque 2 arbitres – amende 60€

SENIORS D3 (1 arbitre)

GUYANE FC (535984) manque 1 arbitre – amende 30€

JUNIOR ACADEMIE PARIS (582713) manque 1 arbitre – amende 30€

OP XV (500643) manque 1 arbitre – amende 30€

SENIORS D4 (1 arbitre)

GOUTTE D'OR FC (560131) manque 1 arbitre – amende 30€

GRENELLE AS (539501) manque 1 arbitre – amende 30€

HOMENETMEN FR (532502) manque 1 arbitre – amende 30€

JS PARIS (582267) manque 1 arbitre – amende 30€

TERNES PARIS OUEST CS (548855) manque 1 arbitre – amende 30€

US SPEALS (560299) manque 1 arbitre – amende 30€

CDM D1 (1 arbitre)

CASTENHIERA PARIS AS (539506) manque 1 arbitre – amende 30€

VASCO DE GAMA (552986) manque 1 arbitre – amende 30€

ANCIENS D2

HAJDUK VELJKO AS (560646) manque 1 arbitre – amende 30€

FUTSAL D1 (2 arbitres dont 1 spécifique futsal)

CPS 10EME (581994) manque 2 arbitres – amende 30€

ESPACE JEUNE CHARLES HERMITE (551863) manque 1 arbitre – amende 30€

VUE D'ENSEMBLE (580632) manque 2 arbitres – amende 30€

FUTSAL D2 (1 arbitre)

ELEVEN CITY (560650) manque 1 arbitre – amende 30€

JEUNES (1 arbitre)

CHANTIERS PARIS UA (512666) manque 1 arbitre – amende 30€

MINI AND MAXIS (581708) manque 1 arbitre – amende 30€

PARIS 10 RC (552646) manque 1 arbitre – amende 30€

SENIORS FEMININES D1 (1 arbitre)

Aucun club

2ème ANNEE D'INFRACTION**SENIORS D1 (4 arbitres)**

AS PARIS (551831) manque 4 arbitres – amende 960€

SENIORS D3 (1 arbitre)

ESC XV (526713) manque 1 arbitre – amende 60€

FUTSAL D1 (2 arbitres dont 1 spécifique Futsal)

PARIS ELITE FUTSAL manque 2 arbitres – amende 60€

3ème ANNEE D'INFRACTION

SENIORS D1 (4 arbitres)

PARIS SPORT CULTURE (553181) manque 1 arbitre – amende 360€

SENIORS D2 (2 arbitres)

ETOILE SC PARIS 20 (582026) manque 2 arbitres – amende 180€

SENIORS D4 (1 arbitre)

Aucun club

4ème ANNEE D'INFRACTION et plus

SENIORS D4 (1 arbitre)

BENFICA ARGOSELO (550174) manque 1 arbitre – amende 120€

LA PANAMICAINE (548947) manque 1 arbitre – amende 120€

ANCIENS D1 (1 arbitre)

ST CHARLES OL (527088) manque 1 arbitre – amende 120€